



Opération
Nez rougeSM

Laval - Basses
Laurentides



PROGRAMME DE BOURSES 2019

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ

LAVAL

Table des matières

Présentation du programme.....	3
Athlètes du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)	4
Reconnaissance du développement sportif.....	5
Projet de développement sportif.....	6
Soutien aux entraîneurs (RSEQ)	7
Soutien à la formation des entraîneurs et des officiels	8
Soutien aux événements majeurs en sport	9
Mentions honorifiques	10
Procédure à suivre	11

Présentation du programme

Vision	Le développement du sport régional; Le développement de la relève locale; La réussite scolaire.
Mission	Soutenir financièrement les divers intervenants sportifs (athlètes, entraîneurs, officiels, organismes sportifs et établissements scolaires) dans le cadre du développement de la relève.
Historique	Maître d'œuvre depuis 1999, Sports Laval puise son fonds de bourses dans la campagne de financement Opération Nez rouge Laval-Basses Laurentides. Une autre partie du fonds de bourses provient du programme d'affichage dans les arénas de Laval.
Critères d'éligibilités	La discipline dans laquelle performe le candidat doit être reconnue par le RSEQ; Les athlètes professionnels ne sont pas admis.
Évaluation	Les récipiendaires d'une bourse seront sélectionnés par un comité autonome, dont les décisions sont sans appel. Les résultats des candidats doivent être obtenus entre le mois de mai 2018 et le mois d'avril 2019.
Divulgation	Les bourses seront octroyées lors du Gala annuel de Sports Laval.
Échéancier	Les formulaires devront être acheminés au plus tard le mardi <u>11 avril à 16h</u> .
Définition	Résident lavallois : Le lieu de résidence de l'athlète sera l'adresse de son domicile, tel que mentionné sur son bulletin scolaire de l'année en cours ¹ . L'athlète est présumé domicilier chez le parent ou le tuteur avec qui il passe la plupart de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidence, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu.

¹ Une personne a, en vertu du Code civil du Québec, un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leur tuteur (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

Athlètes du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)

Description

Des bourses individuelles sont disponibles pour les athlètes les plus méritants (toutes disciplines confondues) qui se sont distingués par leurs résultats sportifs (RSEQ) et scolaires ainsi que par leur engagement dans leur milieu scolaire au cours de la dernière année.

Un maximum de dix (10) bourses sera remis

- Deux (2) bourses à des athlètes de la 6^e année du primaire ayant le mieux concilié le sport et les études (masculin et féminin);
- Deux (2) bourses à des athlètes de la 5^e année du secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études (masculin et féminin);
- Deux (2) bourses à des athlètes de l'ensemble de la structure scolaire (primaire, secondaire et collégial) ayant le mieux concilié le sport et les études;
- Deux (2) bourses à des athlètes évoluant en division 1 au niveau secondaire
- Deux (2) bourses à des athlètes évoluant en division 1 au niveau collégial

Admissibilité

1. Être un étudiant à temps plein durant l'année scolaire 2018-19;
2. Être membre d'un établissement scolaire lavallois;
3. Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ;
4. Démontrer un dossier académique respectable (moyenne général 80% et plus);
5. S'être impliqué personnellement dans la vie étudiante de son école en plus des activités sportives;
6. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique (3R) du RSEQ;
7. Participation à des activités physiques ou sportives à l'extérieur de son école.

Exigences

Formulaire M complété et approuvé par l'établissement scolaire;
Une copie du plus récent bulletin scolaire de l'année 2018-19;
Une lettre d'appui de la direction de l'école (primaire ou secondaire)
Inclure une photo numérique² de l'athlète mis en candidature.

² La photo doit être acheminée par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Reconnaissance du développement sportif

Description

Des bourses sont disponibles pour les organisations les plus méritantes (établissements scolaires) et qui se seront distinguées par des actions concrètes, lors de l'année 2018. Ces organisations se sont démarquées par des faits et gestes qui ont abouti à une augmentation des membres, des entraîneurs, des officiels, etc. De plus, ces organisations se sont engagées dans divers projets.

Le nombre de bourse peut varier

Admissibilité

1. Être reconnu par Sports Laval;
2. Être un établissement scolaire membre de Sports Laval;
3. Augmentation des membres, du prorata des participants, des entraîneurs ou des officiels;
4. Faire preuve d'engagement (ex : Iso Actif, activités du sport étudiant);

Exigences

Formulaire N complété;
Bilan financier de l'activité;
Liste des membres du conseil;
Tout autre document pouvant appuyer la candidature;
Inclure le logo corporatif *numérique*³ de l'organisme demandeur.

³ Le logo doit être acheminé par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Projet de développement sportif

Description	<p>Des montants sont disponibles pour les organisations (clubs ou établissements scolaires) les plus méritantes. Par ce type de bourses, les organisations désirent soutenir un projet de développement tel que l'achat de matériel, l'augmentation de la visibilité de l'association ou la participation à un événement.</p> <p>Le nombre de bourses peut varier.</p>
Admissibilité	<ol style="list-style-type: none">1. Être reconnu par Sports Laval;2. Être un établissement scolaire membre de Sports Laval;3. Présenter un projet de développement (ex : l'achat de matériel, la participation à un événement, la visibilité ou l'engagement dans la communauté).
Exigences	<p>Formulaire O complété; Prévision budgétaire Liste des membres du conseil; Plan d'action des prochaines années; Tout autre document pouvant appuyer la candidature; Inclure le logo corporatif <i>numérique</i>⁴ de l'organisme demandeur.</p>

⁴ Le logo doit être acheminé par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Soutien aux entraîneurs (RSEQ)

Description	<p>Des montants sont disponibles pour les entraîneurs par excellence.</p> <p>Dans cette catégorie, une bourse sera remise à un entraîneur féminine et un entraîneur masculin par excellence</p>
Admissibilité de l'école	<ol style="list-style-type: none">1. Être reconnu par Sports Laval;2. Être un établissement scolaire membre de Sports Laval;
Admissibilité de l'entraîneur	<ol style="list-style-type: none">1. L'entraîneur doit obligatoirement détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération unisport. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.2. L'entraîneur doit réaliser ses fonctions pour un établissement scolaire membre de Sports Laval;3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
Exigences	<p>Formulaire P complété et cosigné par le club et l'entraîneur;</p> <p>Preuve de la certification de l'entraîneur;</p> <p>Inclure une photo <u>numérique</u>⁵ l'entraîneur mis en candidature.</p>
Dépenses admissibles	<p>Le soutien financier versé à l'entraîneur servira de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rétribution, salaire ou bonification salariale;• Remboursement des frais engagés dans le cadre de ses fonctions : frais de déplacement, indemnité forfaitaire, etc.

⁵ La photo doit être acheminée par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Soutien à la formation des entraîneurs et des officiels

Description	<p>Des montants⁶ sont disponibles pour les organisations (clubs ou établissements scolaires) les plus méritantes.</p> <p>Dans cette catégorie, une enveloppe discrétionnaire sera distribuée sous forme de crédits⁷, selon les besoins.</p>
Admissibilité	<ol style="list-style-type: none">1. Être reconnu par Sports Laval;2. Être un établissement scolaire membre de Sports Laval;
Exigences	<p>Formulaire Q complété;</p> <p>Plan d'action ou moyen mis en œuvre pour recruter et former des entraîneurs et/ou des officiels;</p> <p>Liste des membres du conseil;</p> <p>Tout autre document pouvant appuyer la candidature;</p> <p>Inclure le logo corporatif <i>numérique</i>⁸ de l'organisme demandeur.</p>

⁶ Les montants d'argent seront remis uniquement à la réception des preuves de participation aux formations. Dans le cas du PNCE (Programme national de certification des entraîneurs) et de la FMOQ (Formation multisports des officiels du Québec), Sports Laval pourrait offrir la formation sans frais.

⁷ Les crédits seront disponibles pour une période de 18 mois à partir de la date d'octroi, après quoi l'organisme se verra perdre son crédit.

⁸ Le logo doit être acheminé par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Soutien aux événements majeurs en sport

Description	<p>Des montants sont disponibles pour les organisations (clubs ou établissements scolaires). Cette catégorie de bourse vise à soutenir les organismes dans la réalisation d'événements majeurs en sport sur le territoire lavallois.</p>
Admissibilité	<p>Dans cette catégorie, les montants⁹ de chacune des bourses ainsi que le nombre d'événements subventionnés sont à la discrétion du comité. La subvention maximale allouée par Sports Laval ne peut être supérieure à 50% des dépenses admissibles.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le projet doit se réaliser entre le 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019;2. Le projet ne peut avoir été soutenu financièrement par un autre programme de subvention géré par Sports Laval;3. L'événement majeur peut-être :<ul style="list-style-type: none">• Un championnat provincial;• Un Championnat canadien;• Un Championnat de l'est du Canada;4. Les activités de l'événement doivent se dérouler en territoire lavallois, à moins que la région ne dispose pas des infrastructures sportives nécessaires;5. Les activités de l'événement doivent nécessairement inclure des participants en provenance de plusieurs régions du Québec, si ce n'est du reste du Canada ou d'ailleurs;6. L'établissement demandeur doit être reconnu par Sports Laval depuis un minimum d'un an au moment du dépôt de la demande;7. L'établissement demandeur doit fournir un budget prévisionnel complet et réaliste;
Exigences	<p>Formulaire R complété; Copie du calendrier de compétition; Budget prévisionnel; Tout autre document pouvant appuyer la candidature; Inclure le logo corporatif <u>numérique</u>¹⁰ de l'organisme demandeur.</p>

⁹ 75% du montant de la subvention seront remis lors du Gala de Sports Laval et le dernier 25% suite à la réception du rapport finale post-événement.

¹⁰ Le logo doit être acheminé par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Mentions honorifiques

Description

Des mentions honorifiques individuelles ou collectives sont disponibles pour les plus méritants de la dernière année.

*Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas octroyer une mention dans une catégorie ou la candidature serait jugée insuffisante.

- **Établissement scolaire (Formulaire S)**
Établissement scolaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu
- **Équipe de l'année (Formulaire T)**
Équipe au niveau secondaire ou collégial qui a accompli un exploit digne de mention par ses performances de la dernière année.
- **Élève qui s'est impliqué dans le développement de saines habitudes de vie dans son milieu (Formulaire U)**
Élève au niveau primaire, secondaire ou collégial qui se démarque par son implication dans les différents comités sportifs et qui manifeste un leadership organisationnel.
- **Élève ayant démontré une persévérance académique et sportive (Formulaire V)**
Élève au niveau primaire, secondaire ou collégial qui a démontré une persévérance académique et une ténacité face aux défis auxquels il a été confronté.

Admissibilité

1. Être un établissement scolaire reconnu par Sports Laval;
2. Être un athlète ou une équipe engagée dans un établissement scolaire reconnu de Laval

Exigences

Formulaire complété;
Avoir accompli un exploit digne de mention;
Tout autre document pouvant appuyer la candidature;
Inclure le logo corporatif *numérique*¹¹ de l'organisme demandeur;
Inclure une photo *numérique*¹² de la personne ou l'équipe mise en candidature.

¹¹ Le logo doit être acheminé par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

¹² La photo doit être acheminée par courriel à ccanuel@sportslaval.qc.ca

Procédure à suivre

- Compléter et signer le(s) formulaire(s) de mise en candidature;
- Joindre les documents nécessaires à la mise en candidature (tel qu'indiqué dans ce document);
- Échéance pour déposer les candidatures :
Le jeudi 11 avril 2019 - 16h

Retourner le(s) formulaire(s) complété(s) et tous les documents par courriel
OU par la poste

Envoi par courriel

ccanuel@sportslaval.qc.ca

Déposer à Sports Laval ou expédier par la poste :

Sports Laval A/S Cédrik Canuel
(Programme de bourses)
3235, boul. St-Martin Est, bur. 221
Laval QC H7E 5G8

Veillez nous faire parvenir la photo ou le logo requis par courriel à
ccanuel@sportslaval.qc.ca

Pour toute information, veuillez communiquer avec
Monsieur Cédrik Canuel au 450 664-1917, poste 208



En route vers la 11^e édition du Gala Sports Laval

Le Gala Sports Laval est un événement unique en son genre et qui a pour but de souligner le travail exemplaire d'athlètes, d'entraîneurs, de bénévoles, d'officiels, d'associations ainsi que des établissements scolaires de Laval.

Les différentes candidatures seront évaluées par un comité de sélection provenant des milieux municipaux, journalistiques, civils et scolaires.

C'est avec la collaboration de l'Opération Nez rouge Laval - Basses Laurentides et du programme d'affichage dans les arénas, que 50 000\$ seront à nouveau remis cette année sous forme de bourses et mentions.

À la fin du mois d'avril, une invitation sera lancée à tous les récipiendaires. Nous croyons que les bourses remises aux jeunes athlètes de notre région leur permettront d'atteindre leurs rêves en plus de devenir de fiers ambassadeurs de la région Laval.

Bonne chance à tous !